



COLO DE PÉRONNE (EN BOURGOGNE) CENTRE JEAN ANDROS

Séjours 2014

DOSSIER DE PRÉSENTATION

Adresse du centre :
Colonie de vacances
Centre Jean Andros
Le Carruge
71260 PERONNE

Siège social : 8 place Malus 18000 BOURGES

www.colo-peronne.fr

Tèl : 06 73 21 35 76





TABLE DES MATIÈRES

Page 1 :	Présentation du centre de vacances
Page 2 :	Vue aérienne et plan du site
Page 3 :	Description du site
Page 4 :	Ancrage social de la colo
Page 5 :	Organisation technique et matérielle
Page 6 :	Organisation technique et matérielle (suite)
Page 7 :	Le centre de vacances hors séjours
Page 8 :	Composition de l'équipement
Page 9 :	Composition de l'équipement (suite)
Page 10 :	Charte qualité
Page 11 :	Charte qualité (suite)
Page 12 :	Charte qualité, développement
Page 13 :	Charte qualité, développement (suite)
Page 14 :	Projet éducatif
Page 15 :	Projet pédagogique (trame de travail)
Page 16 :	Projet pédagogique (trame de travail, suite)
Page 17 :	Projet pédagogique (trame de travail, suite)
Page 18 :	Activités proposées pour les séjours colo
Page 19 :	Activités proposées pour les les séjours nature et aventure (escalade)
Page 20 :	Activités proposées pour les les séjours nature et aventure (Montrevel)
Page 21 :	Activités proposées pour les les séjours nature et aventure (Accrobranche)
Page 22 :	Transports
Page 23 :	Dates des séjours, tarifs, bulletin d'inscription



Le centre est situé à 17km au nord ouest de Mâcon, à 15 km à l'est de Cluny, en Bourgogne du sud, dans la commune de Péronne, au hameau du Carruge, au milieu des monts du Mâconnais et de ses vignobles. La région a été chantée par Lamartine ancien propriétaire du centre de vacances Jean Andros :

*Montagnes que voilait le brouillard de l'automne,
Vallons que tapissait le givre du matin,
Saules dont l'émondeur effeuillait la couronne,
Vieilles tours que le soir dorait dans le lointain,
Milly ou la terre natale (20 km)*

Riche de ses vignes qui cernent le centre, des forêts qui couvrent le sommet des collines, des ruisseaux qui coulent dans les vallées, de son histoire, le mâconnais offre de multiples possibilités d'activités et de découvertes :

- grotte préhistorique et musée à Azé 2km du centre
- gouffre de Blanot 5km
- mont Saint-Romain 6 km
- village médiéval de Brancion 10km
- rocher de Solutré et son musée 15km
- Cluny son abbaye 15km

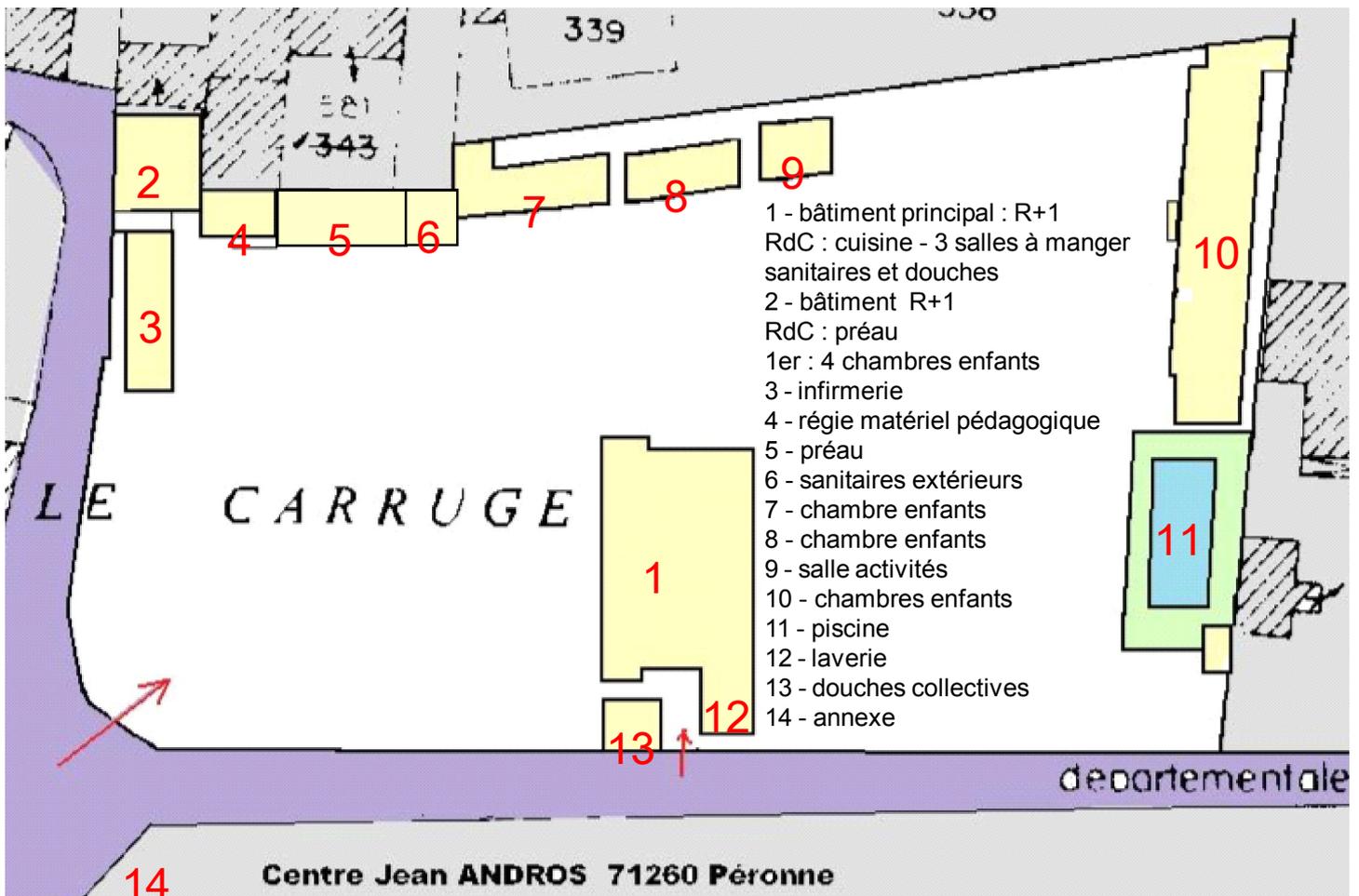
Campagne proche de la ville et de ses avantages :

- cabinet médical à Viré (6km), pharmacie à Azé (2km)
- hôpital et maison médicale à Mâcon (17km), dentiste à Lugny (7km)





Le centre de vacances au hameau du Carruge



Plan du Centre

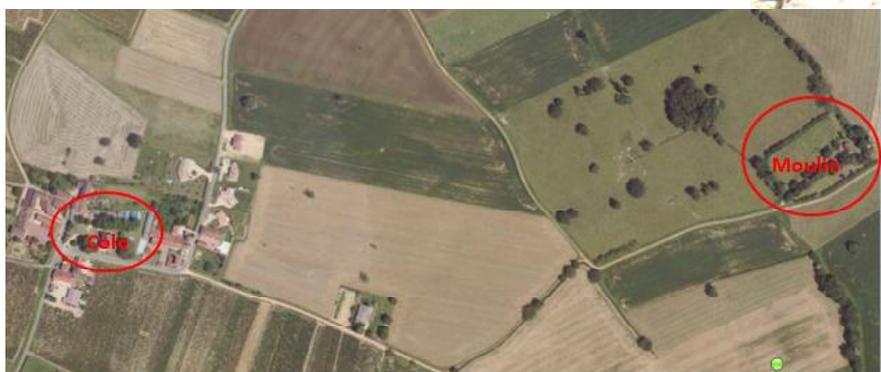


DESCRIPTIF DU SITE



- Petite maison mâconnaise R+1
- RdC : salle d'activités
 - 1^{er} : chambre personnel
 - "rangement" des vélos

Annexes



Un parc de 1ha situé à 300m du centre complète l'installation



Ancien moulin, il est traversé par un ruisseau : le Bicheron.



ANCRAGE SOCIAL DE LA COLO



Le centre Jean Andros participe entre autres :

- à la cérémonie du 14 juillet
- à la fête patronale

Monsieur le Maire et le président de l'association viennent de découvrir la plaque gravant les 60 ans d'amitié entre la commune et la colo (don de la commune).



Le centre est utilisé par des associations du village.

Le parc annexe, propriété de la colo est ouvert à tous, toute l'année.



17 juin 2013

Comme chaque année la colo est prêtée pour organiser la Panoramique, randonnée pédestre et VTT organisée par le «sou des écoles» de Péronne.



ORGANISATION TECHNIQUE ET MATÉRIELLE

Le personnel

1 - l'équipe de direction :

- 1 directeur(trice) et 1 adjoint(te)
- 1 assistant(e) sanitaire
- 1 économiste

2 - l'équipe d'animation :

- 15 animateurs(trices)
- 1 surveillant de baignade

3 - l'équipe de service :

- 1 cuisinier(ère)
- 2 aides de cuisine
- 5 techniciens(ciennes)service ménage
- 3 laveuses- lingères
- 1 factotum



Les enfants

Les enfants (originaires à 98% du département du Cher) sont partagés en 5 groupes d'âge encadrés par 3 animateurs. Le nombre d'enfants par groupe varie en fonction de l'âge : 16 enfants pour 3 animateurs pour les plus petits, 24 maximum pour 3 animateurs pour les plus grands. Le déséquilibre entre le nombre de garçons et de filles est pris en compte.

Hors deux ou trois journées exceptionnelles, les activités sont réalisées dans le groupe d'âge.

La nourriture



Elaborée sur place à partir de produits frais le plus souvent possible. Locaux refaits, matériels changés en 2011.



Le buffet de la journée fête.



Cuisine inspectée chaque année par les services compétents. Menus équilibrés élaborés par l'économiste et le cuisinier et l'assistant sanitaire.

Les repas

Petit déjeuner servi entre 8H et 9H en libre service : lait, cacao, café, thé, céréales, pain (livré à 6H30), beurre, confiture, miel, fruits, yaourts...

- Déjeuner : 12H.
- Les animateurs veillent à ce que chaque enfant se nourrisse suffisamment et correctement (équilibre alimentaire).
- Goûter: vers 16H.
- Dîner : 19H idem déjeuner.



Le linge

Constat : gérer seul son linge est très souvent délicat même pour un pré-ado.

Il est important de respecter certaines règles:

- le linge de corps est changé tous les jours.
- le maillot de bain ne sert qu'à la baignade.

Nous apportons une attention particulière à la gestion du linge :

- A l'arrivée, un inventaire est réalisé par l'animateur.
- Le linge, marqué par les familles, est géré par les lingères. Chaque enfant a son casier à la lingerie.
- Le linge est lavé quotidiennement.
- Au départ, les valises sont faites par les lingères, les enfants n'ont que 2 jours de linge sale .



Le ménage

Le ménage est effectué chaque jour, dans tous les locaux par le personnel du centre. Les enfants doivent ranger leurs affaires correctement dans leurs casiers.



La toilette

Chaque chambre a ses sanitaires. La toilette est surveillée par les animateurs (attention aux dents). Douche lavage tous les jours. (les douches rinçage piscine ne sont pas des douches lavage).

Journée type

- | | |
|-----------------|---|
| - 7H30 - 9H | Lever échelonné. Apprentissage du respect du sommeil des autres.
Petit déjeuner en libre service - toilette. |
| - 9H - 9H30 | Rangement des chambres. |
| - 9H30 - 12H | Activités extérieures, hors du centre. |
| - 12H - 12H45 | Repas. |
| - 12H45 - 13H30 | Activités libres dans le parc, bibliothèque. |
| - 13H30 - 16H | Activités calmes, courrier. |
| - 16H - 16H30 | Goûter. |
| - 16H30 - 19H | Activités extérieures, hors du centre. |
| - 19H - 19H 45 | Dîner. |
| - 19H45 - 20H30 | Activités libres dans le parc, bibliothèque. |
| - 20H30 - 22H | Veillée ou sortie de nuit. |
| - 22H | Coucher. |

Activités extérieures :

- pêche à la ligne
- constructions de cabanes
- barrages sur le ruisseau
- visites de grottes
- visite de fermes
- grands jeux
- camping
- promenades en vélo
- cueillettes sauvages
- accrobranche
- découverte du patrimoine

Activités libres dans le parc :

- Ping-pong
- Baby-foot
- Bibliothèque
- Courrier
- Jeux de société
- Badminton
- Jeux de ballon
- Repos

Les enfants sont en vacances, les horaires sont évidemment très souples. Cet emploi du temps est souvent bouleversé par les campings, les pique-niques, les visites diverses, les journées exceptionnelles.



LE CENTRE HORS SÉJOURS

L'association n'emploie du personnel que pendant les séjours d'été. Le reste de l'année, le travail d'entretien des locaux, d'amélioration de la qualité (isolation, peinture, réparations diverses ...), l'administration, les relations avec les partenaires, la mise à jour quotidienne du site internet (créé par un membre de l'association), les inscriptions ... sont réalisés par des membres de l'association ce qui, bien évidemment, réduit les coûts de fonctionnement.

Le conseil d'administration se réunit une fois par mois, le bureau chaque mercredi.

L'assemblée générale est convoquée au mois de mars de l'année.

Extrait d'un rapport inspection JS : «Il est remarquable que l'association qui s'appuie surtout sur ses bénévoles puisse proposer aujourd'hui un tel service.»



ANDROS Centre associé le Centre de Vacances N°1 au 80 ans, DEPUIS 1948, 10888 ENFANTS SONT VENUS EN VACANCES A PERONNE

COLO DE PÉRONNE (Bourgogne)
CENTRE JEAN ANDROS

Nos séjours 2014
 - Activités avec enfants en ligne
 - Les photos du jour, tous les jours du Nouveau II
 - Les meilleures photos du jour
 - Jeux de recherches
 - Activités ponctuelles
 - Trésors cachés, secrets de la ville du Nouveau II
 - La Colonne de 1914
 - La Côte et le patrimoine
 - La Côte et la vie locale
 - Musée local
 - Que manger nous ?
 - Gastronomie locale du Nouveau II
 - La vie des séjours 2014
 - Activités locales
 - Nouvelles

Document réalisé à 1948/2014
 Contient environ 600 photos, 22 pages à l'usage de
 Commémoration des 60 ans de la ville du Nouveau II

La Côte sans fin
 Carrière, histoire, architecture
 Sites, patrimoine, activités
 Vie des séjours, des activités
 La vie de l'association
 Elles ont été réalisées à la Côte
 Le sens des animations
 Activités à l'association de la Côte
 Entre un jour et la Côte
 La boutique de la Côte



COMPOSITION DE L'ÉQUIPEMENT



Le centre Jean Andros (photo ci-contre) a fêté ses 60 ans en 2013.

La propriété, 7 000 m², est entièrement close.

La propriété annexe (notée 11) permet le logement du personnel de service ou de congé, le stockage des vélos, possède une salle d'activités polyvalente et sert de parking.

- 1 - Bâtiment principal : 1 cave activités, 1 cave stockage, Rdc : cuisine, 3 salles à manger, 1er étage : administration, lingerie, chambres adultes, sanitaires.
- 2 - Bâtiment infirmerie: salle de soins, 2 chambres d'isolement, chambre assistant sanitaire, sanitaires avec douches.
- 3 - RDC : préau, 3 chambres de 4 enfants, 1 chambre animateur, sanitaires avec douche.
- 4 - Régie matériel, préau ouvert avec baby-foot.
- 5 : chambres enfants avec sanitaires - salle polyvalente.
- 6 - tentes de couchage réservées aux garçons de 12-14 ans.
- 7 - Bâtiment chambres : 2 chambres de 8, 8 chambres de 4, 3 salles sanitaires.
- 8 - piscine.
- 9 - laverie.
- 10 - douches collectives.

Le parc est équipé de 2 tables de ping-pong tous temps et de sanitaires extérieurs.

Extrait d'un rapport inspection JS: «*le parc est ombragé et l'espace interne suffisant pour loger les enfants et leur encadrement.*

Le centre est clos et son environnement ne présente a priori aucun risque particulier.»



Un parc annexe de 1ha, situé à 300m du centre, complète le centre.

Ce parc ancien moulin est traversé par un ruisseau, le Bicheron.

L'ancien moulin offre un abri en dur.

Ce lieu permet de nombreuses activités en toute sécurité :

- barrages, pêche...
- vélo sur piste aménagée et hors circulation.
- camping.
- feu de camp.
- jeux d'extérieurs.



1/ Bâtiment principal R+1 avec caves et grenier Rez-de-Chaussée

cuisine: rénovée entièrement en 2011

- matériel Rosinox.
- chambre froide.
- réfrigérateur.
- réserve.
- 3 salles à manger.
- bibliothèque.



1^{er} étage

- bureau de la direction.
- lingerie.
- 7 chambres adultes.
- sanitaires.



2/ Infirmerie

bâtiment de plain-pied

- 1 salle de soins.
- 2 chambres d'isolement : 1 garçons, 1 filles.
- 1 chambre assistant sanitaire.
- sanitaires.
- douche à l'italienne.



3/ Bâtiment n°3 R+1

- Rez-de-chaussée: salle polyvalente.
- 1^{er} étage : 3 chambres 4 lits - 1 chambre 2 lits - sanitaires - salle d'eau avec douches.

4/ Bâtiments n°4 R+1

- Rez-de-chaussée : régie matériel - préau ouvert - sanitaires extérieurs.
- 1^{er} étage : stockage matériel camping et divers.



5/ Bâtiments n° 5 : 3 bâtiments indépendants de plain-pied

- 2 chambres 8 lits avec sanitaires et salle d'eau.
- 1 salle polyvalente.

6/ Bâtiments n° 6 : 3 tentes couchage (garçons de 12- 14 ans)

7/ Bâtiment n° 7 : plain-pied

- 2 chambres de 8 lits.
- 8 chambres de 4 lits.
- 3 salles d'eau.
- 6 sanitaires.



8/ Piscine 12X6m profondeur 0,90m

9/ Laverie

- 1 machine à laver industrielle 16kg.
- 2 machines 14kg.
- 1 séchoir 14 kg.



10/ Douches collectives

- 11 cabines.

11/ Bâtiment annexe R+1

- 1^{er} étage : chambre personnel - salle d'eau - sanitaires.



CHARTRE QUALITÉ

Rapport inspecteur JS 71 : «Projet pédagogique rédigé et bien détaillé.»

Le projet pédagogique du Centre est établi à partir de la CHARTRE QUALITÉ établie par le conseil d'administration de l'association.

CHARTRE QUALITÉ



COLO DE PÉRONNE (Bourgogne)

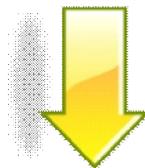
CENTRE JEAN ANDROS

71260 Péronne

www.colo-peronne.fr

CHARTRE QUALITÉ

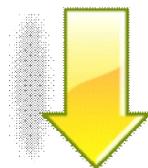
LA QUALITÉ AU CENTRE DE VACANCES JEAN ANDROS



- Respecter la réglementation
- Respecter les normes d'hébergement
- Respecter les normes sanitaires
- Respecter l'enfant
- Respecter la laïcité
- Se donner les moyens humains et matériels de fonctionner
- Respecter les engagements pris
- Assurer le contrôle des engagements pris



**POUR CE FAIRE
LE CENTRE DE VACANCE JEAN ANDROS
S'ENGAGE :**



1. A se mettre au service de l'enfant.
2. A réfléchir et adapter ses pratiques au service des enfants.
3. A tout mettre en œuvre pour :
 - a. Un accueil efficace.
 - b. Des conditions d'accueil adaptées.
 - c. Un hébergement des plus modernes.
 - d. Une restauration riche et équilibrée.
 - e. Des activités adaptées aux enfants.
4. A assurer des prestations à l'aide de personnels qualifiés et mettant en œuvre des méthodes et techniques validées.
5. A permettre aux animateurs de se former et à les y encourager.
6. A travailler en toute transparence avec les familles des enfants et les partenaires.
7. A favoriser le développement du partenariat avec les partenaires du centre de vacances.
8. A faire état sans délai à ses partenaires des difficultés rencontrées afin de mieux pouvoir les surmonter.
9. A faire un bilan annuel sur le fonctionnement du centre avec les parents et les partenaires.
10. A prendre en compte les remarques constructives des parents et des partenaires.
11. A décliner tous les points de la présente charte qualité dans le projet éducatif et le projet pédagogique du centre et à le tenir à disposition de tous.



CE QUI POUR NOUS SIGNIFIE :

1- Respecter la réglementation

Nous nous engageons à nous conformer à toutes les réglementations, qu'elles concernent les centres de vacances, la protection des mineurs ou tout autre sujet de portée plus générale.

Nous disposons de tous les agréments et assurances nécessaires à l'ouverture.

2 - Respecter les normes d'hébergement

Les bâtiments sont conformes aux lois en vigueur et sont régulièrement inspectés par les autorités compétentes.

Les enfants sont regroupés par tranche d'âge dans des chambres de 4 à 8 lits sans mixité. Les animateurs sont logés avec les enfants.

Chaque bâtiment dispose de ses propres sanitaires.

3 - Respecter les normes sanitaires

L'assistant sanitaire est titulaire de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours et fait partie de l'équipe de direction.

Si l'état de santé d'un enfant nécessite l'intervention du corps médical, la famille est systématiquement informée.

Les animateurs s'assurent que les enfants mangent de façon suffisante et équilibrée.

Les repas sont préparés sur place quotidiennement dans une cuisine moderne disposant d'une chambre froide.

Les régimes alimentaires et allergies sont pris en compte.

Aucune religion ou contrainte alimentaire non médicale ne sera prise en compte pour l'élaboration des menus.

Toutefois pour les plats à base de porc, un plat alternatif sera proposé.

Notre centre ne sert pas de cuisine casher, hallal, végétarienne ou végétalienne.

4 - Respecter l'enfant

Nous nous engageons à assurer la sécurité morale et matérielle de l'enfant :

- Confort.
- Cadre de vie agréable.
- Activités physiques et culturelles adaptées à tous qui permettent le développement mental, moral et social de l'enfant par l'apprentissage de la vie en collectivité.

5 - Respecter la laïcité

Nous nous appuyons sur les principes de laïcité, porteur d'humanisme, de solidarité, de citoyenneté.

Nous proposons des séjours permettant l'accès de tous, notamment ceux qui sont exclus du droit aux vacances pour des raisons économiques.

6 - Se donner les moyens humains de fonctionner

Nous proposons un taux d'encadrement très supérieur à la réglementation pour assurer des séjours de qualité : 1 encadrant pour 4 à 5 enfants en moyenne

L'équipe de direction est composée :

- 1 Directeur (trice) diplômé et d'adjoint (te) diplômé ou en cours de formation
- 1 assistant (te) sanitaire titulaire de l'AFPS
- 1 économiste

L'équipe d'animation est composée au minimum de :

- 50 % des animateurs sont brevetés BAFA.
- 30 % sont stagiaires.
- 20 % sont non qualifiés et en formation.

Les activités spécifiques sont confiées à un animateur titulaire d'un Brevet d'Etat.

L'équipe de service est chargée :

- de la préparation des repas et de la vaisselle.
- du ménage et de l'entretien quotidien des locaux.
- du lavage et de l'entretien du linge.

Les équipes d'animation et de service sont réunies au centre, avant chaque séjour, pendant 1 journée et demie pour mettre en place le projet pédagogique.

Les jeunes ne quittent jamais le centre sans être accompagnés d'adultes.

7- Se donner les moyens matériels de fonctionner



Le centre est équipé de :

- une piscine de 12x6m d'une profondeur de 0,90m.
- un parc de 100 vélos toutes tailles (VTT, VTC, route...).
- une aire de jeux et de camping d'1 ha avec ruisseau et abri en dur proche du centre.
- matériels pédagogiques permettant les activités manuelles, physiques d'intérieur et d'extérieur (ping-pong, baby-foot, camping, basket, pêche...).
- ...
- une cuisine moderne permettant le respect de la norme HACCP.
- une laverie et une lingerie permettant le change quotidien du linge.
- draps, duvets, couvertures et taies d'oreillers.
- un pavillon infirmerie indépendant.
- douches collectives et individuelles.
- ...

8 - Respecter les engagements pris

Le respect des engagements pris implique des moyens matériels et humains importants et compétents :

- Les personnels sont nombreux (nombre supérieur aux obligations légales).
- Les personnels sont qualifiés et compétents.
- Les locaux sont soumis à un entretien permanent.
- Les matériels sont tous en parfait état et des plus récents.
- Une équipe de bénévoles intervient entre les séjours pour effectuer toutes les réparations nécessaires, les rénovations et les installations nouvelles.
- Les artisans locaux qui connaissent bien le centre et ses équipements sont disponibles sans délai.
- ...

Le respect des engagements pris implique leur contrôle, tant par les personnels, les administrateurs du centre que les bénéficiaires, les parents et les partenaires:

Utilisation d'une grille d'analyse :

- Par les animateurs.
- Par les personnels de service.
- Par la direction.
- Par les administrateurs.

Utilisation d'un questionnaire de satisfaction

- Auprès des enfants.
- Auprès des parents.
- Auprès des partenaires.

Durant les séjours un compte rendu quotidien de la vie du centre avec images est publié sur le site internet (www.colo-peronne.fr).

9 - Assurer le contrôle des engagements pris

Un contrôle permanent est possible, ainsi :

- Les visites des parents et amis sont possibles.
- L'équipe d'animation veille à ce que les familles reçoivent des nouvelles de leur enfant.
- Le site internet de notre centre permet de visualiser quotidiennement les activités des enfants.

Un bilan est systématiquement réalisé :

- Nous réunissons les enfants, les parents et les partenaires à l'issue des séjours.
- Nous faisons un bilan sur le fonctionnement du centre et prenons en compte les remarques constructives de chacun.
- Les grilles d'analyse et les questionnaires de satisfaction sont étudiés par un groupe de travail.
- Les résultats sont présentés au Conseil d'Administration et en Assemblée Générale.
- Les résultats sont ensuite publiés sur le site internet du centre : www.colo-peronne.fr



PROJET ÉDUCATIF du Centre Jean Andros

Notre association a pour but d'organiser des vacances pour les enfants et les adolescents, dans les meilleures conditions de sécurité, de confort, de dépaysement, de détente. Tout sera mis en œuvre pour atteindre ce but.

1 - L'ŒUVRE DE VACANCES.

Créée au lendemain de la libération pour faire oublier aux enfants les années qu'ils venaient de vivre et pallier certaines carences alimentaires, notre association après plusieurs adaptations est devenue : Œuvre de vacances de Péronne – Centre Jean Andros.

Créée, gérée, animée par des bénévoles, elle a changé aux fils des années tenant compte de l'évolution des enfants accueillis, de la structure d'hébergement et de l'accueil.

La pérennisation de l'œuvre et de son fonctionnement sont à mettre à l'actif de tous les bénévoles. Grâce à cet engagement notre œuvre peut proposer pour un tarif modéré des vacances à des enfants de milieu défavorisé.

De ses origines syndicales et de son héritage, le centre Jean Andros se réfère aux valeurs de Liberté, Egalité, Solidarité, Laïcité et Paix.

Le centre de vacances est une collectivité où vont se retrouver et vivre ensemble des enfants et des adolescents d'horizons différents. Chacun aura le respect des autres, de ses idées, de son appartenance à une catégorie socioculturelle, ethnique ou philosophique et être en vacances ne doit pas faire oublier les règles élémentaires de la vie quotidienne.

Nous considérons qu'être en vacances ne signifie pas être seulement consommateur mais acteur.

Notre centre de vacances n'est pas un organisme de voyage du secteur marchand où l'on se contente de proposer et de vendre une destination où tout est organisé et décidé. Nous avons l'ambition de participer à l'éducation des jeunes que nous recevons, en nous situant dans la chaîne éducative constituée par la famille, l'école, les activités sportives et socio-éducatives.

C'est sur ces principes que les membres du conseil d'administration du centre Jean Andros fondent sa réussite.

2 – NOTRE CONCEPTION DU CENTRE DE VACANCES

En référence à la convention internationale des droits de l'enfant, le centre de vacances se définit comme un lieu complémentaire d'épanouissement personnel, de créativité, de socialisation et de plaisir auquel tous les enfants ont droit.

Notre volonté est d'accueillir tous les enfants et tous les jeunes, quel que soit leur environnement familial, leurs différences socioculturelles et leurs moyens économiques.

Offrir à chaque enfant, de quelque milieu dont il est issu, les mêmes moyens de s'épanouir, les mêmes moyens de découvrir ses capacités propres. Les enfants sont dans une société où les valeurs et les règles de vie sont les mêmes pour tous : refuser la violence de quelque nature qu'elle soit (agressivité, vols, drogues, tabac), évacuer les sources de stress et de tension, favoriser les échanges et les partager.

Développer la communication, c'est développer la solidarité et combattre l'individualisme.

La laïcité, de rigueur sur notre centre contribue à cette idée d'acceptation de toutes les différences sociales ou culturelles. La tolérance et le respect de l'individu en dépendent.

3 – NOS OBJECTIFS EDUCATIFS SUR LE CENTRE DE VACANCES



Nous souhaitons promouvoir :

la socialisation,

- l'initiative et la créativité,
- l'accession progressive à l'autonomie,
- l'ouverture culturelle,
- la découverte et le respect de l'environnement,
- l'épanouissement dans la joie du plaisir partagé,
- l'éducation à la citoyenneté.

Il est donc nécessaire de mettre l'accent sur :

- le respect mutuel de chacun,
- la participation de tous à l'organisation de la vie quotidienne,
- la prise progressive de responsabilités compatibles avec des enfants et la réglementation en vigueur,
- le respect des règles élaborées en commun.

Le respect du rythme de chacun, la pratique d'activités variées, la démarche de projets, la coopération, la découverte des milieux naturels, humains et culturels ainsi qu'une vie quotidienne de qualité, sont des moyens efficaces pour atteindre ses objectifs.

4 – PROJET EDUCATIF

Le projet éducatif constitue une base d'accord sur laquelle s'engagent les directeurs et l'ensemble des équipes d'encadrement.

Il est un moyen d'information et un outil d'évaluation permettant d'améliorer les qualités des séjours.

Le projet éducatif permet aux directeurs et à l'équipe d'encadrement d'avoir toujours à l'esprit qu'ils agissent au nom d'une association dont ils sont les garants des principes et des objectifs éducatifs.

PROJET PEDAGOGIQUE

Le projet pédagogique du centre est rédigé en détail avant chaque séjour par le personnel. L'équipe de direction est chargée, de sa rédaction à partir de la trame ci-dessous application directe de la charte qualité et du projet éducatif.

Notre projet pédagogique est un document axé sur 4 grands thèmes : privilégier la qualité de la vie quotidienne, éduquer à la vie sociale et citoyenne, à l'autonomie, et fixer des repères autres que ceux que les enfants ont ou qu'ils n'ont pas et enfin privilégier les activités de pleine nature. Ce document, c'est à construire par toute l'équipe d'encadrement du séjour. Il constitue la piste de travail qu'il faut avoir sans cesse à l'esprit, au quotidien dans les plus petits gestes de la vie courante.

1- PRIVILEGER LA QUALITE DE LA VIE QUOTIDIENNE

Connaître et appliquer les règles d'hygiène

Quelles sont-elles ?

Comment peut-on les appliquer ?

Comment peut-on les mettre en place avec les enfants ?

Avoir du linge et des affaires propres

Comment doit-on organiser les changes ?

A quel rythme ?

Avoir des repas équilibrés.

Quels menus ?

Quelles sont les règles de conservation des aliments ? ...

Avoir suffisamment de sommeil.

A quelle heure doit-on coucher les enfants ?

A quelle heure doivent-ils se lever ?

A quel moment de la journée doit-on instaurer un temps calme ?

Et les temps forts ?

2- EDUQUER A LA VIE SOCIALE A L'AUTONOMIE ET A LA CITOYENNETE.

Respecter les autres en tant que personne à part entière avec ses valeurs, sa culture...

Respecter les objets et le matériel commun.

Quelles sont les règles de fonctionnement à respecter et à faire respecter ?

Par quel(s) moyens ?

Respecter l'environnement et le voisinage.

Quelles sont les limites des terrains à ne pas dépasser ?

Y a-t-il des règles à respecter, lesquelles ?

Respecter la parole de chacun, l'écouter.

Quand instaure-t-on des moments de discussion ? Comment ?

Quels sujets peuvent être abordés ?

Elaborer des règles de vie en collectivité, de sécurité, de jeux et les respecter.

Lesquelles ? par quel(s) moyens ?

S'investir dans un projet.

L'élaboration du projet, sa réalisation

EDUQUER A L'AUTONOMIE.

Exercer des responsabilités.

Quelles responsabilités peut-on donner à un enfant en fonction de son âge ?

Que peut-on mettre en place pour que les enfants prennent des initiatives ?



3- FIXER DES REPERES AUTRES QUE CEUX QUE LES ENFANTS ONT DEJA OU QU'ILS N'ONT PAS

Respecter les moments de la journée (heures de coucher, de lever, des repas...)

Respecter les rythmes de chacun.

Se sentir bien dans le groupe.

Quels comportements le montrent ?

Communiquer ses impressions et ses jugements.



4- PRIVILEGIER LES ACTIVITES DE PLEINE NATURE

S'approprier l'espace environnant et son respect.

Quels espaces peut-on utiliser ?

Quelles activités peut-on pratiquer ?

Quelles découvertes sont possibles ? ...

Utiliser l'espace environnant.

Se donne-t-on les moyens de l'utiliser ?

Que mettre en place ?

Pratiquer des activités diversifiées.

De quel matériel dispose-t-on ?

Quelles sont nos compétences ?



ACTIVITES PROPOSÉES

SÉJOURS COLO

Rapport inspecteur JS 71:

«L'activité prépondérante est axée sur la découverte du milieu

Les journées sont remplies et chaque tranche d'âge bénéficie d'activités adaptées...

Loin des modes ou des activités parfois dispendieuses, les activités sont centrées sur la qualité de la vie collective (un excellent taux d'encadrement) et sur des activités naturelles en lien direct avec l'environnement... le travail accompli mérite reconnaissance.»

Nous tenons à proposer des loisirs de qualité, simples mais offrant aux enfants des espaces de construction individuelle et collective importants.

Ces temps de loisirs leur permettent de forger des expériences en dehors du foyer parental.

Découverte de l'environnement :

- mini-camps (à Azé, Lugny, Fleurville, c'est-à-dire à proximité) avec les vélos du centre.
- beaucoup de grands jeux.
- jeux d'eau au moulin (barrage, pêche)
- visites (musées, grottes, fermes).

Développement durable et citoyenneté :

- journées exceptionnelles.
- vie quotidienne.

Activités diverses :

- piscine.
- accrobranches.
- tir à l'arc, plongée.

Activités manuelles :

- en fonction des qualifications des animateurs...

Activités culturelles :

- création de saynètes .
- chant.
- bibliothèque.
- spectacle théâtral avec une troupe professionnelle.

Activités en libre service :

- ping-pong.
- baby-foot.
- jeux de société.





ACTIVITES PROPOSÉES

SÉJOURS NATURE ET AVENTURE

Escalade à Solutré :

La Roche de Solutré, escarpement calcaire surplombant la commune de Solutré-Pouilly, 8 km à l'ouest de Mâcon, est un site emblématique de Saône-et-Loire, au sud de la région Bourgogne. Protégée au titre de la loi sur les sites classés et aujourd'hui au cœur d'une Opération Grand Site, elle est située sur la commune de Solutré-Pouilly. Elle tire sa célébrité de plusieurs points d'intérêt : phénomène géologique rare dans cette région, site préhistorique éponyme d'une culture paléolithique (le Solutréen), elle abrite sur son sommet, qui culmine à 493 mètres, un milieu spécifique (les pelouses calcicoles du Mâconnais) à la faune et la flore particulières. Occupée par l'homme depuis au moins 55 000 ans, il s'agit en outre du berceau du Pouilly-Fuissé, vin blanc renommé. Elle fut médiatisée à partir des années 1980 par l'ascension rituelle du président François Mitterrand.



Visite du musée de la préhistoire de Solutré :

Le musée de Solutré présente les collections d'un des plus riches gisements préhistoriques d'Europe : un site de chasse fréquenté pendant plus de 25 000 ans par des hommes du Paléolithique supérieur (de 35 000 à 10 000 ans av. J.-C.) qui sont venus chasser, dépecer et boucaner des milliers de chevaux et rennes. Aménagé sur le gisement archéologique, le parc archéologique et botanique de Solutré complète la visite du musée. Il permet de découvrir une grande variété d'espèces végétales caractéristiques du milieu naturel et les résultats essentiels des recherches archéologiques.



Les collections exposées à Solutré donnent un panorama complet des différents travaux de recherche effectués sur le site depuis sa découverte. On peut ainsi voir réunies les pièces mises au jour par les préhistoriens de la fin du XIX^{ème} siècle, A. Arcelin, H. de Ferry, l'abbé Ducrost, et celles provenant des dernières fouilles, entreprises par Jean Combier entre 1967 et 1978. Ces objets ont pu être exposés au musée de Solutré grâce à deux dépôts : celui du musée des Ursulines de Mâcon pour les collections Arcelin et de Ferry, celui de l'état pour les collections des fouilles de 1967 à 1977.



Activités nautiques à Montrevel :



L'Espace Aquatique de la Base de Plein Air de la Plaine Tonique, c'est un Centre Aquatique composé de 5 bassins alimentés en eau chaude naturelle, un lac de 120 hectares avec ses plages de sable fin, ses zones de baignade surveillées, ses activités nautiques, sa zone de pêche pour les amateurs... et ses îles !



Ici, vous pourrez vraiment pratiquer des activités "décoiffantes", découvrir des sensations fortes et variées, apprendre en toute sécurité. Vos amis seront étonnés lorsque vous raconterez vos exploits : avez-vous déjà fait du wake-board ? c'est le moment d'essayer ! ou encore du catamaran ? laissez-vous tracter à toute allure sur une bouée derrière un de nos bateaux à moteurs puissants spécialement équipés... Vous serez accompagnés et conseillés pour vous faire plaisir en toute sécurité. Les plages de sable fin s'apprécient tout différemment. Leur point commun : l'espace. Car ici tout est grand, vous êtes à l'aise partout, vous profitez sans compromis !



Hébergement en camping :



Acro Aventure à LUGNY :



Lugny Acro

Vous propose un cadre agréable en forêt, parc d'aventure avec sensations garanties.



Et en plus :

VTT, Visites de grottes, Piscine.....





TRANSPORT

Le transport des enfants au centre Jean Andros s'effectue en car. Les différentes compagnies de transport du département sont consultées.

Le choix du conseil d'administration se fait sur consultation des devis et de la qualité proposée.

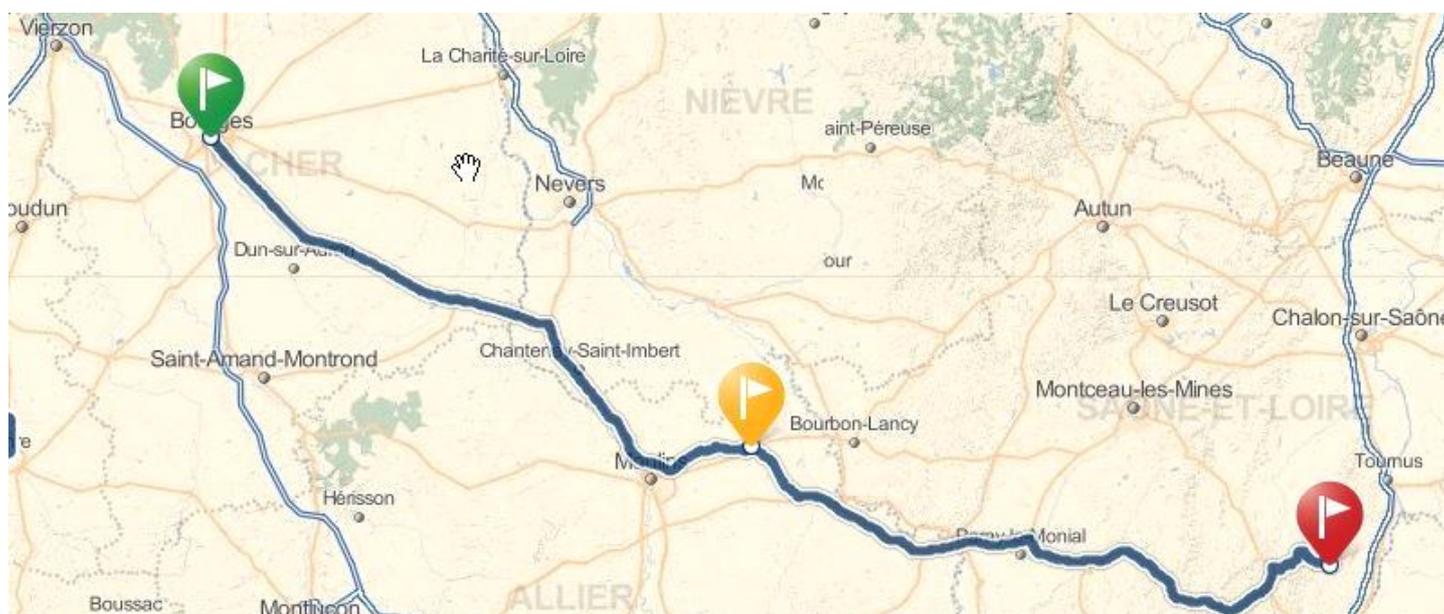
Les départs ont lieu de Bourges, Vierzon et Saint-Florent pour une arrivée au centre vers 12H30.

Un arrêt est fait à Chevagnes (place du village équipé de sanitaires et d'un préau).

A l'arrivée un repas chaud est servi aux enfants.

Dans le bus, les enfants sont encadrés comme l'impose la législation.

Le retour a lieu dans les mêmes conditions, arrivées entre 19h et 19h30.

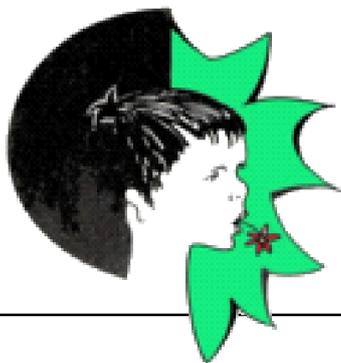


Distance Bourges Péronne : 233km

Itinéraire:

- Bourges
- Sancoins
- Moulins
- Chevagnes (arrêt)
- E 62
- Clunys-la-Roche
- Azé
- Le Carruge Péronne





Colonie de Péronne
Centre Jean Andros
71260 Péronne
Siège : 8 place Malus
18000 Bourges
www.colo-peronne.fr



Séjours 2014 Enfants nés entre 2000 et 2008

Du 10 au 30 juillet 2014 :

21 jours 959 euros soit 45,66 euros par jour (transport compris) Code : JU14

Du 1er au 21 août 2014 :

21 jours 959 euros soit 45,66 euros par jour (transport compris) Code : AO14

Autres dates possibles à la carte : nous consulter au 06 73 21 35 76 Code : CA14

Semaines complètes ou non à la carte : 46 euros par jour (hors transport)

Nouveau Séjours Nature et aventure 5 jours pour s'éclater.

Réservé aux 12-14 ans (nés en 2000, 2001, 2002)

Du 14/07 au 18/07/2014 Code : NAVJU1-14

Du 21/07 au 25/07/2014 Code : NAVJU2-14

Du 04/08 au 08/07/2014 Code : NAVAO1-14

Du 11/08 au 15/08/2014 Code : NAVAO2-14

5 jours 299 euros (transport compris)

Escalade à Solutré, visite du musée de la préhistoire de Solutré, activités nautiques à Montrevel (bouée surfing, ski nautique, voile,...) accrobranche, visites des grottes et musée d'Azé, VTT, piscine, gouffre de Blanot...

Déplacements en minibus.

Bulletin d'inscription (remplir un coupon par enfant)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel _____ @ _____

Nom de l'enfant : _____ Prénom : _____

Code du séjour : _____

Retourner ce coupon à : Colonie de Péronne 8 place Malus 18000 Bourges

Ou inscrivez vos enfants en ligne sur : www.colo-peronne.fr